

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1> <h2 style="margin: 0;">D2017-07</h2>
---	--

SEANCE DU 16 MARS 2017

NOMBRE DE MEMBRES			Le 16 mars 2017 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, MORTIER Céline, QUIGNARD Jean-Pierre, CORNESSE Jean-Pierre, CHOPIN René, LUCOTTE Jean-Marc, MAURICE LUCOTTE Roseline, MENETRIER Adrien, BELORGEY Fabien, PAUVERT Yohan, DESBOIS Charline. Procuration : GIRARD François à CHAPOTOT Jocelyn Absents : PAJOT Marc, MANIERE DRZAZGA Eliane, GIRARDIN Carine. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	12	
Date de la convocation 06/03/2017 Date d'affichage 17/03/2017			

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 CANTINE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE le Compte Administratif 2016 du budget annexe de la Cantine présenté par le Maire, Jocelyn CHAPOTOT, qui n'a pas participé au vote, qui a quitté la salle lors du délibéré et a été remplacé par le 2^{ème} adjoint, Jean-Marc LUCOTTE

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Recettes	25 423,00	Recettes	0,00
Dépenses	25 470,76	Dépenses	0,00
Excédent 2015	3 372,85	Excédent 2015	905,89
TOTAL	3 325,09	TOTAL	905,89
EXCEDENT TOTAL du Compte Administratif 2016 CANTINE			4 230,98

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT